

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le lundi 3 avril 2017 à 20 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

Le maire	Richard F. Dubé		
Les conseillers et conseillères :			
Siège no 1	vacant	Siège no 4	Patrick Rioux
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	Laurette Lévesque	Siège no 6	Isabelle Tanguay

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Lucie April, directrice générale est aussi présente ainsi que sept (7) autres personnes.

La séance débute par le mot de bienvenue du maire.

17-04071 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Patrick Rioux, appuyée par Isabelle Tanguay, il est résolu unanimement que le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert. Le projet d'ordre du jour a été envoyé à chaque résidence.

17-04072 Procès-verbal de la réunion du 6 mars 2017

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017, soit adopté tel que rédigé.

17-04073 Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2017

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Patrick Rioux, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2017, soit adopté tel que rédigé.

17-04074 Comptes du mois de mars 2017

La liste des comptes de mars a été étudiée par les membres du conseil lors d'une réunion de travail tenue le 30 mars dernier et elle est lue à cette réunion. Sur la proposition de Isabelle Tanguay, appuyée par Patrick Rioux, il est résolu unanimement que ces comptes soient approuvés:

Comptes à payer au 31 mars 2017	34 150,94 \$
Comptes payés d'avance	<u>44 727,88 \$</u>
TOTAL	<u>78 878,82 \$</u>

17-04075 Rapport trimestriel et bilan

Le rapport trimestriel et le bilan au 31 mars 2017 sont lus par Lucie April, directrice générale.

17-04076 Rapports des réunions et suivi des dossiers

Les personnes suivantes font rapport des réunions qui ont eu lieu pendant le mois de mars 2017 et du suivi des dossiers en cours:

- a) Par Richard F. Dubé :
- Réunion de la MRC de Témiscouata le 13 mars ;
 - Réunion de la Régie intermunicipale des déchets de Dégelis le 28 mars ;
 - Réunion de la CADL le 23 mars ;

- b) Par Carole Desbiens :
- Réunions de l'Association sportive et résultats financiers du Carnaval d'hiver ;
- c) Par Lucie April :
- Formation *Sécurité des lieux et bâtiments municipaux* par la MMQ le 29 mars.

17-04077 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2016

Yolaine Fournier, CPA auditrice, c.a., de MALLETTTE a déposé aux membres du conseil, lors de la réunion de travail du 30 mars, le rapport financier CONSOLIDÉ de l'année 2016 et le rapport de l'auditeur indépendant préparé par MALLETTTE, s.e.n.c.r.l. Le rapport financier *consolidé* avec la Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata (RIDT) et la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires du lac Témiscouata (RIIPLT) démontre un total de revenus de 2 055 198 \$, des charges pour 1 352 940 \$.

Alors que la Municipalité seule a :

- Des revenus de 1 881 162,80 \$;
- Des charges pour 1 743 968 \$, incluant les dépenses en immobilisation;
- Des affectations aux investissements et autres pour 631 891 \$;
- Un surplus de 137 195 \$, une augmentation réelle des surplus de 102 097 \$.
- Les surplus libres totalisent 293 997 \$, les réserves : 342 878 \$, le fonds de roulement : 50 000 \$ pour un total de 686 875 \$.

Les surplus sont dus, entre autres, aux revenus éoliens plus élevés que prévu de 56 842 \$, des revenus de carrières sablières 26 274 \$, des dépenses au réseau d'égout moins élevées de 18 565 \$, diverses dépenses moins élevées et des recettes un peu plus élevées que prévu. Le surplus a été possible malgré l'achat non prévu d'une souffleuse à neige 39 972 \$ et des dépenses plus élevées que prévu au service incendie : 17 439 \$.

17-04078 Rapport financier 2016 de la RIDT

Les membres du conseil ont reçu copie des principales pages du rapport financier 2016 de la Régie intermunicipale des déchets de la MRC de Témiscouata avec un total de recettes de 3 732 248 \$, un total de dépenses de 3 579 078 \$ et un excédent de 153 170 \$.

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Patrick Rioux, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata approuve le rapport financier tel que présenté.

Les surplus sont dus à un achalandage plus élevé des entrées au site d'enfouissement et aux écocentres, à une compensation plus élevée pour service de recyclage, une diminution du coût de traitement suite à un nouveau contrat et aux prix du carburant. Les surplus ont été possibles malgré l'ajout d'asphalte, l'achat d'une pelle mécanique (91 035 \$) et des réparations majeures au compacteur (50 310\$)

17-04079 Ajout de trois lumières de rues

Sur la proposition de Nicholas Dubé, appuyée par Isabelle Tanguay, il est résolu unanimement que trois lumières de rues soient ajoutées au réseau d'éclairage des rues aux endroits suivants :

- Coin de la rue Jocelyn et Caron;
- Entre le 189 et 193, rue Principale;
- À la suite des autres sur la rue de la Gare, entre le 33 et le 53, rue de la Gare;

Des prix seront demandés pour l'achat des lumières et la demande sera faite à Hydro Québec pour les installer.

17-04080 Poste vacant au conseil municipal

ATTENDU QUE le poste de conseiller municipal a été ouvert aux candidatures à quatre reprises depuis la démission de la conseillère Julie Martin le 30 mai 2016 (du

19 août au 2 septembre, du 9 au 23 septembre 2016, du 14 au 28 octobre 2016, 6 au 20 janvier 2017), mais que nous n'avons reçu aucune candidature;

ATTENDU QUE le 7 octobre 2016, le sous-ministre ordonnait le recommencement des procédures, ce qui a été fait, sans résultat;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités permet au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de fixer le nombre de conseillers à un nombre inférieur ou supérieur à six;

Sur la proposition de Isabelle Tanguay, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de fixer à cinq (5) le nombre de conseillers et conseillères de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata et ce pour la période se terminant le 5 novembre 2017, date des élections générales dans les municipalités.

17-04081 Avis de motion - Règlement abrogeant le règlement no 294 - emprunt pour chaufferie biomasse - août 2012

Patrick Rioux, conseiller donne un avis de motion dans le but d'adopter un règlement qui abrogera le règlement numéro 294 du 2 août 2012, décrétant une dépense de 660 089 \$ et un emprunt de 580 089 \$ pour la construction d'une chaufferie à la biomasse. Le projet ne s'étant pas réalisé, le règlement doit être annulé par un autre règlement, de la même manière que le règlement original, soit approuvé par les personnes habiles à voter et par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

17-04082 Demande de subvention - Amélioration du réseau routier municipal 2017

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement qu'une demande de subvention soit faite à Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup/Témiscouata, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal pour les améliorations suivantes :

- Ajout de gravier :
 - Vieux Chemin Sud et Nord
 - Denonville
 - 10^e Rang
 - 11^e Rang
 - Route Robichaud
- Fossés :
 - 10^e Rang
 - Route Robichaud
 - Vieux Chemin Sud et Nord

17-04083 Motion de félicitations - Hockey Midget B

Il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata félicite Alexandre Dubé et son équipe de hockey sur glace Midget B du Témiscouata qui ont été finalistes aux séries les 18 et 19 mars et aux régionaux les 25 et 26 mars.

17-04084 Gestion des routes municipales utilisées lors de la reconstruction de la route 185

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de reconstruction de la route 185 en autoroute à deux chaussées séparées (projet 154-14-0867), que certaines routes devront être réaménagées et que des travaux devront être réalisés occasionnant des acquisitions;

ATTENDU QU'il est souhaitable pour le contrôle de la circulation et profitable économiquement de faire exécuter tous les travaux par un seul donneur d'ouvrage et un seul entrepreneur;

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports propose de reprendre la gestion de ces routes locales tout en nous laissant l'entretien afin que le Ministère puisse acquérir les terrains requis pour leur réaménagement ou l'exécution des travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité demeurerait responsable de toutes les activités liées à l'exploitation, l'entretien et la conservation de l'infrastructure, incluant la surveillance, les urgences, les communications, l'émission des permis et des autorisations à des tiers, l'entretien courant et périodique, le déneigement, les inspections ainsi que la gestion de la circulation, de la signalisation, des infractions et des réclamations;

ATTENDU QUE pour la ou les périodes où ces routes seront en reconstruction, le Ministère en assumerait aussi l'entretien, excluant le déneigement;

ATTENDU QUE dès que le réaménagement sera terminé, leur gestion sera remise à la Municipalité par un avis écrit.

Sur la proposition de Patrick Rioux, appuyée par Isabelle Tanguay, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata cède la gestion des routes suivantes au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, selon les conditions ci-haut décrites :

- Rue Principale : sur toute la longueur 14,04 km;
- 10^e Rang : sur 1 km au sud de la route 185;
- Route Talbot : sur 1 km au sud de la route 185;
- Chemin couturier : sur toute la longueur 3,48 km.

17-04085 Demande d'autorisation à la CPTAO pour la reconstruction de la route 185

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier les grandeurs de terrains à acquérir pour la reconstruction de la route 185 suite aux études plus approfondies;

ATTENDU QUE le tracé proposé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a fait l'objet d'audiences publiques et qu'il tient compte de tous les éléments afin de limiter les inconvénients;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux dispositions de notre règlement de zonage comme indiqué à la partie 13 du formulaire.

Sur la proposition de Laurette Lévesque, appuyée par Carole Desbiens, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata recommande à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec d'autoriser cette demande telle que présentée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans un document intitulé : Mise à jour de l'avant-projet préliminaire, préparation de l'avant-projet définitif et des plans et devis, et service d'accompagnement, Reconstruction de la route 185 en autoroute (A-85) à deux chaussées séparées, révision 04, 28 mars 2017.

17-04086 Ouverture d'un compte à la Caisse populaire du Portage - Aide financière du Festival Honéquestre 2017

ATTENDU QUE l'Association sportive de Saint-Honoré n'organisera plus le Festival Honéquestre et qu'elle transmet l'activité au nouveau Comité du Festival Honéquestre;

ATTENDU QUE le Comité du Festival Honéquestre relève de la CADL de Saint-Honoré-de-Témiscouata;

Sur la proposition de Laurette Lévesque, appuyée par Isabelle Tanguay, il est résolu unanimement que :

- La Municipalité autorise le Comité du Festival Honéquestre à ouvrir un compte à la Caisse Populaire du Portage.
- Richard F. Dubé, Carole Desbiens et Isabelle Dion sont autorisés à signer les documents relatifs à ce compte, deux signatures sur trois.
- La Municipalité verse une subvention 7 500 \$ au Comité du Festival Honéquestre pour l'amélioration des installations et l'organisation des prochains festivals.
- Le commanditaire de 500\$ reçu de la Caisse Populaire leur soit versé.

17-04087 Avis de motion - Projet de Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 312, AFIN DE CRÉER UNE ZONE INFRASTRUCTURE PUBLIQUE À MÊME LES ZONES EA/A-1, EA/A-3, EA/B-3, EAF/A-2, EAF/A-3, EAF/A-7 EAF/B-1, EAF-C-1 ET EF-1

Je, Carole Desbiens, conseillère, donne avis de motion que, lors d'une séance subséquente du conseil municipal, je présenterai le règlement numéro 332 amendant le règlement de zonage numéro 312 et ses amendements, afin de créer une zone « infrastructure publique » à même les zones EA/A-1, EA/A-3, EA/B-3, EAF/A-2, EAF/A-3, EAF/A-7 EAF/B-1, EAF-C-1 et EF-1 et de gérer les usages associés aux carrières-sablières sur le territoire de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata.

17-04088 Avis de motion - Modification du Règlement d'emprunt 321

Patrick Rioux, donne un avis de motion dans le but de modifier le Règlement d'emprunt numéro 321, autorisant un emprunt de 260 000 \$ pour la réfection et le pavage de la route du Mont-Citadelle. Les travaux ont été réalisés (296 591 \$) mais une subvention de la TEQC de 251 103 \$ et une participation d'un particulier de 10 500 \$ ont été comptabilisées dès 2016, ce qui laisse un solde de 225 012 \$. Un montant 79 800 \$ sera utilisé pour payer le renouvellement de l'emprunt en 2021. Le conseil veut donc prévoir d'autres utilisations pour une partie de ce montant, soit 145 212\$. Le règlement sera adopté à une réunion subséquente.

17-04089 Délégué au dossier - Sentiers de VHR et de motoneige

Sur la proposition de Isabelle Tanguay, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que Patrick Rioux, conseiller municipal soit mandaté pour faire le suivi au conseil de tout ce qui concerne les sentiers de véhicules hors routes et de motoneige, notamment pour suivre les développements autour de la nouvelle autoroute avec le Club Quad Trans-Témis.

17-04090 Cession d'une partie de terrain d'une ancienne route à Michel Guérette

ATTENDU QUE lors d'une demande de permis, il a été constaté qu'une partie du terrain occupé par Michel Guérette est la propriété de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata et ne fait plus partie de la route et de l'accotement;

ATTENDU QUE cet état de fait cause un problème de marge de recul avant;

ATTENDU QUE la Municipalité n'utilise pas ce terrain et que le propriétaire devrait être celui qui l'occupe.

Sur la proposition de Isabelle Tanguay, appuyée par Nicholas Dubé, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata cède le terrain à Michel Guérette à titre gratuit. Il est également résolu que le contrat soit payé par l'acquéreur, mais que le plan de cadastre soit payé à 50% par la Municipalité et par l'acquéreur.

17-04091 Évaluation forestière - Groupement Tâché

Sur la proposition de Carole Desbiens, appuyée par Laurette Lévesque, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata mandate le Groupement forestier et agricole Tâché pour effectuer une visite du terrain offert par Videotron sur la Montagne Blanche et portant les numéros de lots : 3226303 et 3226304, afin de déterminer sa valeur forestière. Il est également résolu de demander que les données recueillies puissent aussi servir à un éventuel plan d'aménagement du lot. Le prix de l'évaluation a été soumissionné à environ 800 \$.

17-04092 Motion de félicitations - 25^e anniversaire du Centre d'action bénévole région Témis

Il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata félicite et remercie le Centre d'action bénévole région Témis pour les 25 années d'entraide aux démunies et de support aux bénévoles de notre territoire.

L'anniversaire sera souligné lors d'un repas conférence tenue le 24 avril en présence de Mme Chantal Lacroix dans le cadre de la 43^e Semaine de l'Action bénévole. Bravo aux employés, aux bénévoles et aux membres du conseil d'administration.

17-04093 Motion de félicitation - Association sportive de Saint-Honoré pour le Carnaval d'hiver

Il est résolu unanimement que le conseil félicite les bénévoles de l'Association sportive de Saint-Honoré pour la belle réussite du 41^e Carnaval qui a eu lieu les 17, 18, 24 et 25 février 2017. Le conseil municipal est fier de compter sur son territoire un des carnivals des plus anciens de la région.

17-04094 Période de questions

À 21 heures 15, Richard F Dubé donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les sujets discutés sont, entre autres : 100 mètres de pavage, vitesse, et signalisation sur la route Talbot, nouveau mécanicien, traversier à Notre-Dame-du-Lac, lumière de rue brûlée, compagnie privée pour un traversier sur le lac Témiscouata.

FERMETURE DE LA RÉUNION

Il est 21 heures 30, Richard F. Dubé, maire lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Richard F. Dubé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Richard F. Dubé, maire

Lucie April, directrice générale

